

à Y... une action, par laquelle il réclame du susdit Y..., \$199 ou \$25,000 de dommages pour l'avoir blessé dans son honneur, sa sensibilité, turlututu etc., etc.,

La blessure, règle générale, n'a pas même entamé le cuir du plaignant, qui savait d'avance qu'en s'occupant d'affaires municipales ou scolaires, c'est-à-dire, des affaires des autres, il s'exposait, non, il était certain de se faire traiter de toutes sortes de choses et d'autres encore, mais il n'en éprouve pas moins le besoin de proclamer qu'il en a ressenti des douleurs morales atroces et une perte de considération énorme, qu'il évalue à beaucoup de dollars.

Si on lui accorde les dollars, il tiendra le défendeur quitte de tout, lui pardonnera et le priera—tout bas—de recommencer, pour avoir d'autres dollars.

Quelquefois on assiste même, en cour, à des scènes très drôles, témoin la suivante, qui a eu lieu—il y a... beaucoup d'années.

Un individu quelconque poursuivait en dommages un citoyen très respectable qui lui avait dit des choses un peu dures, quoique bien méritées.

—Mais enfin, dit l'avocat du défendeur, l'honneur de votre client, dont vous parlez tant, il est prouvé qu'il est déjà pas mal avarié. Il ne lui en reste pas lourd...

—Eh mais, répliqua son collègue, votre raisonnement est assez étrange. Si sir Hugh Allan qui est très riche, riche à millions, perdait \$500, cela l'inquiéterait peu ou prou, mais qu'un pauvre diable qui n'a que quelques dollars les perde, c'est une ruine complète. Il en est de même de mon client : s'il avait énormément d'honneur, cela ne lui causerait guère de dommages d'en perdre un peu, mais c'est justement parce qu'il ne lui en reste plus beaucoup qu'il tient à ce qu'il peut avoir sauvé... !

Tout le monde rit de bon cœur, mais je ne me souviens plus du jugement.

Les procès en dommages font souvent rire, et avec raison.

Je me souviens aussi d'un procès intenté par un citoyen de Montréal à une jeune fille qui avait refusé de l'épouser, après lui avoir promis sa main.

Il réclamait \$4,000.

Les débats furent très amusants et la cour lui accorda vingt-cinq cents, en, par lui, payant les frais de l'action telle qu'intentée.

Mais, je suis loin de mon idée, car j'en ai une, très bonne quoique peu réalisable, à savoir qu'on devrait exiger de tout demandeur, dans une action en dommages, un dépôt de dix pour cent du montant réclamé, dépôt qui reviendrait aux pauvres de la municipalité, si la cour n'accordait pas toute la somme réclamée.

Cela aurait peut-être pour effet de modérer les prétentions excessives des demandeurs d'argent pour des raisons disproportionnées aux exigences des plaideurs.

\* \* Diaphorus est-il réellement mort ?

J'ai lu dernièrement qu'un médecin, appelé à se prononcer sur l'état mental d'un individu, avait donné un très long témoignage, qui peut se résumer ainsi :

—Chaque fois que le sujet n'a rien fait de mal, il jouissait de sa raison, mais aussitôt qu'il commettait une mauvaise action, il devenait fou.

Eh ! mais, c'est très bien cela. Voilà un médecin qui est très fort.

\* \* La Kermesse, au profit de l'Hôpital Notre-Dame, a fait de bonnes recettes.

Tant mieux, le public sait faire la différence

entre une œuvre de ce genre et les trop nombreux bazars,—quel motif ridicule !—qu'on nous inflige trop souvent sous des prétextes quelconques.

\* \* Un ouvrier, de Metz, ayant tué un citoyen de la même ville, Guillaume II en conclut qu'il faut absolument prendre les mesures les plus énergiques pour empêcher les ouvriers de parler, d'écrire et de réclamer les réformes les plus nécessaires.

En voilà un raisonnement !

*Am. Leduc*

## CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

S'il faut en croire la rumeur, lord Dufferin, ambassadeur anglais à Paris, quitterait bientôt son poste. Sir Julian Pauncefote l'y remplacerait.

\* \*

On dit que l'Italie cherche à conclure un traité de commerce avec le Canada, à l'instar de celui qui vient d'entrer en vigueur, entre la France et le Canada.

\* \*

On a fait récemment l'essai d'une exportation de tomates canadiennes en Angleterre. La tentative a pleinement réussi. C'est un nouveau débouché d'acquis à nos ressources agricoles.

\* \*

M. Joseph Noël, patriote de 1837-38, l'un des derniers survivants de la fameuse bataille du moulin Lacolle, est décédé le 9 courant, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, deux mois et dix-sept jours.

\* \*

La colonie canadienne-française du Lac Témiscamingue fait des progrès admirables. Mgr l'évêque Lorrain, de Pembroke, qui en arrive, a été ravi des développements qu'a pris cette entreprise patriotique de colonisation.

\* \*

Le gouvernement anglais renforce son escadre des Dardanelles. La Grande Bretagne se disposerait à sévir contre les Turcs, pour les mauvais traitements qu'ils infligent ou laissent infliger aux chrétiens d'Orient.

\* \*

Le traité de commerce avec la France s'applique aussi à la Grande-Bretagne et ses colonies, la République Argentine, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, la Bolivie, le Chili, la Colombie, Costo-Rica, le Zollverein Allemand, la Russie, Salvador, la Suède et la Norvège.

\* \*

L'honorable M. J.-J. Curran, avocat, C.R., ci devant député de Montréal centre et solliciteur général dans le gouvernement de la Puissance, vient d'être élevé au banc de la Cour Supérieure, à Montréal, pour y succéder à feu le juge Johnson.

\* \*

Un nommé Narcisse Desjardins, de Sainte-Luce, comté de Rimouski, vient de célébrer son cent cinquième anniversaire. Le vieillard a bon pied, bon œil, toutes ses facultés, et dirige encore lui-même les travaux d'un ferme. C'est un beau spécimen de la vitalité de notre race canadienne-française.

\* \*

Il est rumeur que le diocèse d'Ottawa actuel pourrait être divisé avant longtemps. On mettrait d'une part la fraction anglaise, sous la houlette de Mgr McDonald, d'Alexandria ; de l'autre, la partie française. Le départ de Mgr l'archevêque Duhamel pour Rome semblerait donner à cette nouvelle une nuance de vraisemblance.

\* \*

Le Journal des Etudiants (42, place Jacques-Cartier), à

\$1.00 par an. C'est sous ce nom et à ce taux que nos jeunes amis des facultés catholiques de Laval consentent à tenir le public lecteur au courant de leurs faits et gestes, une fois par semaine. Nous souhaitons succès à cette tentative de publicité, qui semble devoir se montrer très digne du meilleur encouragement.

\* \*

La Compagnie des voies ferrées New-York Central a décidé la construction d'un nouvel embranchement, de Valleyfield à Caughnawaga, reliant ainsi son réseau immense au Pacifique Canadien, via le Saint-Laurent & Adirondacks, de Valleyfield à Malone, et mettant New-York de deux heures plus près de Montréal.

Les stations sur le parcours profiteront aussi énormément des facilités de communication. Ainsi Beauharnois et Salaberry de Valleyfield vont être d'une heure plus rapprochées de Montréal.

\* \*

PETITE POSTE EN FAMILLE.—Aug. L., Saint-Zotique.—Pièce un peu bien longue, d'abord, et puis, sauf le sentiment qui est superbe, je crois que nous avons le droit de demander de vous une meilleure facture pour y mettre votre signature, dans le MONDE ILLUSTRÉ. Partie à reprendre, si vous voulez bien.

M. Ch., Ottawa.—Avons reçu les photographies et utiliserons quelques-unes. Les autres ne sont pas de notre genre.

L. P. O. N., Battleford T. N. O.—Rassurez-vous, l'envoi nous est parvenu en son temps. Les circonstances en ont retardé la publication. A bientôt.

A. L. P., Saint-Placide.—Non pas cette fois, je le regrette ; mais sauf la dernière strophe du dernier envoi, les autres exigent encore pas mal de travail avant d'être publiables.

Marie Aymony, Montréal.—Merci. Cette jolie reproduction mérite d'être insérée.

## LA CHUTE DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN

(Voir gravure)

La rivière Etchemin, qui sort du lac du même nom, dans le comté de Dorchester, se jette dans le Saint-Laurent, à Saint-Romuald d'Etchemin, après un parcours d'une cinquantaine de milles.

Sous le régime français, elle était plutôt connue sous le nom de rivière Bruyante. On l'avait sans doute nommée ainsi à cause du bruit que font ses eaux dans leur course précipitée.

La rivière Etchemin traverse, dans toute sa longueur, la paroisse de Saint-Henri de Lauzon, située en arrière de Lévis.

C'est à quelques arpents de l'endroit où le chemin de fer du Grand-Tronc la traverse sur un magnifique pont en fer, que la rivière Etchemin forme une fort belle chute dont les eaux mugissantes, surtout le printemps et l'automne, faisaient autrefois tourner plusieurs moulins, construits par M. Henry Atkinson, riche marchand de bois, qui cultivait les lettres avec autant de goût que de compétence.

Dans les bois touffus qui bordent la rive, en face même de la cataracte, M. Atkinson s'était aussi fait bâtir un coquet castel, dont on voit encore les ruines.

La vue de la chute de la rivière Etchemin, à Saint-Henri de Lauzon, que LE MONDE ILLUSTRÉ offre aujourd'hui à ses lecteurs, a été prise par M. Omer-H. Carrier, un des propriétaires de l'importante usine Carrier & Lainé, de Lévis, qui, on peut le constater par ce spécimen, réussit aussi bien dans l'art de la photographie que dans l'industrie.—P.-G. R.

La politique et le mariage se ressemblent : il faut s'y jeter.—H. BECQUE.

Une femme qui fut jolie, un homme qui fut puissant, se regrettent eux-mêmes.—BOISTE.